

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept juillet à 9 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Carole CAUSSADE, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, et Mrs Cyril COTONAT, Richard SIORAK, Franck LILLE

Absents excusés : Mmes Nathalie GALLATO, Peggy VERGARA, Christine MARTINEZ et Mr Denis TECOUERES

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Actualisation du contrat d'assurance de la commune

Suite au remplacement de Mr Pujol, le contact collectivités auprès de Groupama, c'est Mr ROCHHI Jean-Luc qui est le nouveau responsable des collectivités. Il nous a proposé un nouveau contrat actualisé en prenant en compte l'assurance du défibrillateur, **ainsi que des risques liés à la cybercriminalité.**

Après avoir présenté les nouvelles conditions de ce contrat, le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

2) Lotissement -assainissement

Suite à des dégradations sur la micro station d'assainissement du lotissement, il a fallu faire intervenir la société Bionest qui a réparé et nous a établi un contrat de maintenance de cette installation.

Mr Barnadas agent de la communauté de communes, doit nous contacter afin de finaliser les éléments permettant de constituer l'association afin de gérer de façon plus équitable les charges de cette micro station qui sont supportées à ce jour uniquement par la commune (charges qui seront retransférées aux propriétaires de cette association dès qu'elle sera créée). 2 membres du conseil seront désignés pour faire partie de cette association de propriétaires.

3) Retour fonctionnement du relais des producteurs locaux

Catherine PILET nous fait un compte rendu de l'activité des 4 premières distributions. La possibilité de faire une distribution à la quinzaine sera étudiée. Pour l'instant l'activité est positive.

4) Projet centrale photovoltaïque

La Générale Solaire va débiter l'étude d'impact sur les 4 saisons. Une réunion publique aura lieu à l'issue de cette étude, courant 2022. Mr le Maire rappelle que ce type de construction est soumis aux décisions des services de l'état.

5) Proposition création groupe de travail sur l'adressage

Les propositions faites par la Poste étant considérées trop élevées, ce service n'est pas obligatoire, un travail par le conseil suite à des propositions sur une plateforme numérique va être étudié.

6) Concours Villes & Villages Fleuris 2021

La visite est prévue le lundi 26 juillet à 9h00.

7) Compte rendu des commissions communales et travaux réalisés

Commission bâtiments :

Mr le Maire propose à la commission de se réunir début septembre.

Commission voirie :

- La 1^{ère} tranche du chemin de l'Eglise Vieille a été effectuée
- Le point à temps va être réalisé
- Le passage de l'épaveuse du SIVOM de Miélan-Marcillac est prévu fin juillet
- Il a été nécessaire de changer l'embranchement du tracteur communal

Commission Espaces publics :

Des membres du conseil ont effectué quelques travaux : nettoyage du terre de l'église St Laurent, mise en place de bancs, réaménagement du monument aux morts.

8) Cinéma « Hors des murs »

La séance aura lieu le samedi 7 août 2021, à 22h00. Le film retenu est « Adieu les cons ».

Proposition d'une buvette suivant les conditions sanitaires.

9) Accueil des équipes Scouts

Les scouts vont établir leur campement au foyer de Ladevèze-Ville. Mr le Maire informe le conseil qu'une réception conviviale après la messe aura lieu le 21 juillet à 18h00 à l'église de Castex.

Les scouts vont réaliser sur la commune des travaux dans l'église St Laurent et l'église St André.

10) PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)- point information

Notre commune a été reçu par le Bureau d'études « Paysages » Les conseils municipaux devaient signifier les projets en cours sur la commune et demander aux habitants de faire dès maintenant leurs doléances en mairie, ou par mail.

A ce jour, le bureau d'études a recensé sur notre commune 8 logements vacants, 16 maisons secondaires et 110 maisons principales.

11) Dossier « fils nus »

Le SDEG va terminer de sécuriser les 3 deniers points restants.

12) Renouveau du marché groupé d'électricité avec le SDEG (Syndicat d'Energies du Gers)

Le marché en cours arrivant à son terme à la fin de l'année, un nouveau marché va être lancé.

13) Délibération AMRF

Mr le Maire présente au conseil la motion de l'association des maires ruraux en faveur de la modification des conditions de création des communes nouvelles qui prévoit de procéder au préalable à la consultation des personnes inscrites sur la liste électorale de la commune avant la création d'une commune nouvelle.

Le conseil municipal valide cette motion à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses :

- La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers souhaite qu'un panneau précisant que la commune fait partie de cette communauté de communes soit installé en dessous des panneaux d'agglomération. Ce panneau répond aux caractéristiques d'un panneau routier CL2. Ses dimensions sont de 30 centimètres par 80. Le coût unitaire est de 154,09 € TTC. Mr le Maire soumet u vote cette proposition sachant qu'il ne prend pas part au vote. A l'issue du vote il y a : 1 contre, 2 abstentions, 3 pour.
- Mr Richard SIORAK informe le conseil que durant le Jazz In Marciac, se déroule Paysage In Marciac du 29 juillet au 4 août qui propose plusieurs ateliers sur l'agro écologie. En outre, il informe qu'il a assisté à l'assemblée générale de Energie M4 et rappelle que cette association a pour but la réinsertion des personnes en difficulté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H45.

Ont signé le registre tous les membres présents.